

Potenziare le reti di monitoraggio e integrare i dati acquisiti all'interno di modelli di allerta precoce capitalizzando i risultati della precedente programmazione;

Renforcer les réseaux de surveillance et intégrer les données acquises dans les modèles d'alerte précoce en capitalisant sur les résultats de la programmation précédente;

COSA : Potenziamento sistemi di previsione e monitoraggio. Sistema sperimentale di previsione e monitoraggio delle piene

DOVE : Ville de Nice

COME : Sperimentazione pilota sul bacino del torrente Magnan per una potenziale duplicazione nei bacini dei corsi d'acqua mediterranei. Acquisizione di un sistema di telecamere in grado di rilevare la portata nell'alveo del torrente. I dati acquisiti, inseriti in una piattaforma di gestione del rischio, permetteranno di emettere allarmi automatici al raggiungimento di livelli critici di portata.

Gli investimenti sono indispensabili alla realizzazione della piattaforma di previsione e monitoraggio e per il suo test pilota. I beneficiari sono i servizi operativi, comunali e metropolitani, responsabili della gestione e la prevenzione dei rischi di inondazione e indirettamente tutti i cittadini residenti in zone a rischio che beneficeranno delle innovazioni al sistema di previsione e allertamento.

Questa attività pilota realizzata nella città di Nizza contribuirà all'accrescimento della capacità transfrontaliera di gestire e mitigare il rischio alluvioni. I dati prodotti dal monitoraggio strumentale aumenteranno la capacità conoscitiva e predittiva dei fenomeni alluvionali del territorio della cooperazione. Le tecnologie sviluppate e le modalità di gestione del rischio alluvioni saranno messe a confronto con quanto realizzato nel resto del territorio, contribuendo alla definizione degli standard minimi dei sistemi tecnologici e procedurali che confluiranno nel PAC Preparazione e monitoraggio.

QUOI : *Accroître la performance des systèmes de surveillance, prévision et d'alerte précoce pour améliorer la gouvernance et l'aide à la décision*

OU : *Ville de Nice*

COMMENT : *Cette expérience pilote s'applique à l'échelle d'un bassin versant de 18 km² du fleuve Magnan (régime méditerranée torrentiel à cinétique rapide lors d'épisodes cévenols), pour une duplication potentielle dans autres les bassins méditerranéens de configuration et régime identiques. Le projet prévoit le développement d'une plateforme de supervision du risque inondation, croisant différentes données : d'historiques de crues, météorologiques (pluviométrie), hydrologiques, topographiques, géologiques et signalements issus de l'application citoyenne « RisquesNice », permettant ainsi d'établir une modélisation pluie/débit fiable et une alerte des populations concernées au moins une heure avant impact. Ce dispositif intégrant la mise en place d'un système de caméras intelligentes, étant de ce fait capable de mesurer en temps réels la hauteur d'eau et de déclencher des alerte en fonction de seuils (fixés par la modélisation) et la présence d'objets flottants générateurs d'embacles. De plus, la modélisation pluie-débit et le système d'alerte seront actualisés automatiquement par les données en temps réel fournis par les caméras intelligentes.*

Les investissements sont indispensables pour la mise en place de la plate-forme pilote de prévision et pour le suivi de son expérimentation. Les bénéficiaires sont les gestionnaires opérationnels, agents municipaux et

métropolitains, responsables de la gestion et de la prévention des risques d'inondation et indirectement de tous les résidents des zones à risque, qui bénéficieront des innovations du système de prévision et d'alerte.

Cette activité pilote réalisée dans la ville de Nice contribuera à accroître la capacité transfrontalière de gestion et d'atténuation des risques d'inondation. Les données produites par la surveillance instrumentale augmenteront la capacité cognitive et prédictive des phénomènes alluviaux dans le domaine de la coopération. Les technologies développées et les méthodes de gestion des risques d'inondation seront comparées à ce qui se fait dans le reste du territoire, contribuant à la définition des normes minimales des systèmes technologiques et procéduraux qui seront incorporés dans la PAC préparatoire et de surveillance.